

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **44 (1908)**

Heft 49

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

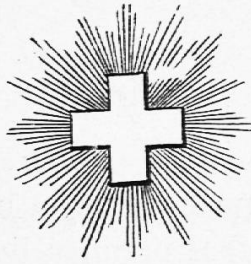
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIV^{me} ANNÉE

N^o 49



LAUSANNE

5 décembre 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *A nos lecteurs et à nos lectrices.* — *Gloire à l'instituteur.* — *Simplification de l'ortographe.* — *Chronique scolaire: Neuchâtel. Exposition nationale. France.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE: *Grammaire: Genre et nombre des qualificatifs.* — *Dictée.* — *Récitation.* — *Arithmétique: Problème combiné.* — *Calcul mental pour les trois degrés (suite).* — *Dessin: Poêle à frêne.* — *Logique enfantine.*

A NOS LECTEURS ET A NOS LECTRICES

L'*Educateur* va entrer prochainement dans sa 45^{me} année. Il a un passé respectable, des traditions et un programme dont il entend ne pas trop se départir jusqu'en 1910, c'est-à-dire jusqu'au moment où nous aurons à déposer notre mandat. *La Romande* est comme une de ces vieilles familles où tout change et où se maintient pourtant le bon esprit du foyer, fait de cordiale entente et de confiance réciproque.

Nos prédécesseurs ont été des hommes d'initiative, de liberté et de progrès. Nous resterons fidèles à leur mémoire, en nous efforçant d'être, pour notre temps, dans la mesure de nos faibles forces, ce qu'ils ont été pour le leur. Dans l'enseignement, comme ailleurs, l'évolution pédagogique s'est faite; l'horizon s'est élargi. Les problèmes ne se posent plus dans les mêmes termes qu'il y a cinquante ans: l'époque héroïque de l'enseignement populaire est heureusement derrière nous. Notre tâche n'en est pas moins là, impérieuse, laborieuse et ardue, en face des difficultés nouvelles. Pour les vaincre, il faudra la même persévérance, la même ardeur au travail, les mêmes convictions qu'autrefois. Sans doute, le premier sillon est tracé. Il s'agit aujourd'hui de pousser la charrue plus avant et plus profond, et la lenteur avec laquelle s'accomplissent les moindres réformes doit être pour nous une perpétuelle leçon de patience et de modestie.

Parmi les questions qui s'imposent aujourd'hui à notre attention, il faut placer, en tout premier lieu, *l'augmentation de la subvention scolaire*, et la publication, en français, d'un *Annuaire de l'instruction publique en Suisse*. Ces deux desiderata, qui ont fait l'objet d'un vote unanime à Genève, méritent toute la sollicitude des organes de notre association. Nous devons, du reste, reconnaître qu'ils ne les ont d'ailleurs jamais perdus de vue.

D'autres problèmes se posent. *Le sauvetage, la protection et l'hygiène physique et mentale de l'enfance*, sont à l'ordre du jour. La création d'une juridiction spéciale pour l'enfance criminelle est vivement discutée chez nous.

L'idée d'une justice infantile spéciale est partie d'Amérique, mais elle s'est rapidement répandue en Europe.

La législation américaine repose sur cette idée fondamentale que les délits commis par des enfants doivent donner lieu, non à des mesures de répression proprement dites, sous la forme de peines, mais à des mesures d'amendement et de redressement, et que le magistrat qui en est chargé agit, moins comme un juge sévère et distant, que comme un tuteur ferme et avisé.

On y met en pratique cette devise : *Tout essayer pour sauver les enfants, mais ne jamais édicter l'emprisonnement*. En Allemagne, plus de trente villes prussiennes ont institué des cours de justice pour la jeunesse. La Bavière promulguera prochainement des prescriptions à ce sujet. Le Wurtemberg a déjà légiféré sur cet objet et la Hesse se prépare à l'imiter.

Quelques-uns de nos Grands Conseils, entre autres celui d'Appenzell et celui de Vaud, ont déjà discuté la question de la criminalité juvénile.

Le corps enseignant a intérêt à faire entendre aussi sa voix dans cet important débat.

Nous disions, l'année dernière déjà, à cette même place, que *l'enseignement ménager*, si prospère à Fribourg et dans le Valais, comme dans la plupart de nos villes romandes, est encore très en retard dans les campagnes, en particulier dans le canton de Vaud.

A quelles jeunes filles doit-il s'adresser? Qui distribuera l'enseignement nouveau? Où les institutrices seront-elles préparées à le donner? N'est-il pas désirable que la fréquentation des cours de science ménagère devienne peu à peu obligatoire? Voilà bien des questions. Il n'y a pas trop des lumières et de la bonne volonté de tous pour les faire aboutir.

La partie pratique sera consacrée, comme jusqu'ici, à l'étude d'un choix de sujets pris dans les diverses branches d'enseignement. Elle veillera à maintenir l'équilibre entre elles, comme aussi entre les trois degrés du programme primaire, afin que chaque lecteur trouve quelque chose pour son usage. Outre une provision suffisante de matériaux puisés dans de bons ouvrages spéciaux, cette partie contiendra des leçons préparées, des interprétations de chapitres importants dans l'histoire, la géographie, les sciences. Elle se propose, entre autres, de montrer comment il convient de se servir des manuels d'enseignement récemment introduits dans nos écoles. A mesure que les manuels scolaires se multiplient et se perfectionnent, la tâche de la partie pratique se modifie et se précise : les détails dans l'application des méthodes et des procédés sont abordés avec plus de sûreté et plus de fruit. Malgré ces progrès, rédacteurs et collaborateurs, n'oublent pas qu'il reste encore beaucoup à faire, et que leurs forces et leurs moyens sont limités. Toutefois ils espèrent ajouter quelques utiles contributions à la somme déjà appréciable des matériaux publiés par l'*Educateur*. Ils comptent pour cela, non seulement sur eux-mêmes, mais aussi sur le concours de nouveaux correspondants disposés à les aider spontanément, en apportant ici les résultats de leurs études et de leurs expériences.

Au commencement d'une nouvelle année, nous venons ainsi frapper à la porte de tous nos amis, collaborateurs et abonnés. Nous leur serons reconnaissants, non seulement de rester nos fidèles abonnés, mais de nous en trouver de nouveaux. Nous espérons, en particulier, que la section de Neuchâtel répondra à notre appel, et qu'elle tiendra à se grouper toujours plus étroitement au faisceau romand par l'intermédiaire de notre organe. Plus la famille de

l'Éducateur sera nombreuse et plus nous pourrons développer et améliorer le journal, en faire un organe d'information sûre et rapide, ainsi qu'un instrument de défense des légitimes intérêts du corps enseignant.

RÉDACTION DE L'« ÉDUCATEUR ».

Gloire à l'instituteur !

*La plus haute récompense. — Un général victorieux devenu instituteur.
Cincinnatus maître d'école.*

Les journaux nous rapportent un trait de mœurs japonaises à la fois singulier et bien propre à inspirer aux instituteurs de tous les pays les plus hautes et les plus sérieuses réflexions.

Quelle est la récompense à la fois la plus juste, la plus haute, la plus significative et la plus utile qu'un pays puisse décerner à l'homme encore vivant qui lui a rendu de signalés services ?

Le Japon vient de faire à cette question une réponse dont on pourra méditer la portée.

Au général Nodgi, qui a pris Port-Arthur, après un siège dont on n'a pas oublié les terribles péripéties, le Japon a décerné une récompense nationale, mais du sens le plus imprévu, le plus délicieux, le plus touchant et le plus profond : il l'a nommé instituteur.

Non pas commandant d'une école de guerre, ou d'une école polytechnique, ou d'une école de Saint-Cyr, comme on pourrait le supposer, mais instituteur, simple instituteur, chargé de faire la classe à des écoliers de huit à dix ans.

Le fait, dans son élégance inopinée, serait presque incroyable, s'il n'était attesté, non par les journaux japonais qui trouvent cela si naturel qu'ils n'en disent rien, mais par le ministre de Hollande à Tokio, M. Lowdon, qui vient d'être nommé ministre à Washington, et qui relate les circonstances ci-après.

Il faisait à Tokio ses visites d'adieux, en raison de son changement de poste, et parmi les personnages desquels il voulait prendre congé était inscrit le vainqueur de Port-Arthur, le général Nodgi. Il se présenta donc chez le général, qui était absent et dont on lui dit qu'il ne tarderait pas à rentrer, comme tous les jours, dès qu'il aurait fini sa classe...

... « Fini sa classe ? »... Interrogation, explication, M. Lowdon ne la saisissait pas tout d'abord. On lui indiqua l'école où le général remplissait ponctuellement sa mission, et, d'un mouvement spontané, le visiteur désira s'y transporter pour rendre au valeureux soldat un hommage encore plus empressé, sur le théâtre civique où il exerçait ses talents d'un nouveau genre.

« Je le trouvai, dit M. Lowdon, au milieu d'enfants dont le plus âgé n'avait pas dix ans. Le leçon d'histoire venait d'être terminée, et le général présidait maintenant à la leçon d'escrime que s'administraient entre eux tous ces bambins, sous le commandement d'un moniteur, à qui le général donnait ses indications, prenant lui-même des postures appropriées, et dessinant les mouvements que répétaient les enfants. »

Il n'y a pas deux manières de voir : dans sa simplicité rajeunie de l'antique,

c'est très beau ! Un peuple qui a de tels traits de génie, de faire élever ses enfants par ses propres héros, pour leur communiquer encore plus directement et plus intimement la flamme sacrée de l'émulation, est décidément hors de pair. Cincinnatus maître d'école surpasse Cincinnatus laboureur.

SIMPLIFICATION DE L'ORTHOGRAPHE

Le ministre français de l'instruction publique a annoncé le dépôt très prochain devant le Conseil supérieur de l'instruction publique d'un projet de simplification. Ce projet a une double base : les modifications approuvées déjà par l'Académie française et les propositions présentées à cette même Académie en 1893 par M. Gréard.

— L'Académie accepte notamment la suppression de *h* dans le groupe grec *rh* : rétorique, rinocéros, etc., au lieu de rhétorique, rhinocéros ; la substitution de *i* à *y*, prononcé *i* simple : analyse, stile, etc., au lieu de analyse, style ; la substitution de *c* à *t* sifflant, dans certains cas : confidentiel, substanciel (dérivé de confiance et substance), au lieu de confidentiel et substantiel ; l'extension de *s* comme signe du pluriel aux sept exceptions en *ou* : des bijoux, etc., et quelques autres simplifications.

Quant aux propositions Gréard, elles portaient principalement sur la suppression des consonnes doubles, sur la réduction à *c*, *r*, *t*, *f* des groupes grecs *ch*, *rh*, *th*, *ph* : cronique, rétorique, théâtre, phénomène, etc., au lieu de chronique, etc. et sur l'emploi uniforme de *s* comme marque du pluriel : des hibous, des bateaus des animaus, des chevaux, etc.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — Ecole normale cantonale. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Christian Furer aux fonctions de maître de musique vocale et instrumentale à l'Ecole normale cantonale, à Neuchâtel, en remplacement du citoyen Emile Lauber, démissionnaire.

*** **La loi scolaire**, dont la revision était en chantier depuis 1900, vient enfin d'être votée par le Grand Conseil, le mercredi 18 novembre courant, après deux jours de délibérations et à l'unanimité des votants, ou, autrement dit, à une grande majorité, sans opposition.

Nous voulons espérer que cette fois-ci, en tant que loi primaire seulement, elle ne provoquera pas de demande de referendum. Cependant nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui. Nous souvenant des leçons du passé, nous attendrons, pour discuter et commenter ce très intéressant sujet, que le délai référendaire, quarante jours, soit passé.

CH. HINTENLANG.

Exposition nationale. — La 3^{me} exposition nationale aura lieu à Berne du 1^{er} mai au 15 octobre 1913. L'exposition comprendra les groupes suivants : 1. Produits du sol. — 2. Industries. — 3. Commerce et voies de communication. — 4. Militaire. — 5. Education et utilité publique. — 6. Littérature, science et beaux-arts.

FRANCE.— Notre ami et collaborateur, M. Albert-Petit, publie dans le *Journal des Débats* un remarquable article intitulé *L'insuffisance de notre enseignement primaire*.

Nous en extrayons ce qui suit :

« On nous pardonnera de rappeler encore une fois que, d'après le compte rendu du recrutement, publié chaque année par le ministère de la guerre, nous avons encore 11 000 conscrits complètement illettrés, 5 000 qui savaient à peine lire et 16 000 dont on n'a pu vérifier l'instruction, ce qui ne donne pas l'impression qu'elle soit bien remarquable. C'est une humiliation lamentable quand on songe que la Suisse ne compte que 17 illettrés sur 27 000 recrues et que le Wurtemberg n'en compte que trois dans toute son armée, lesquels ont d'ailleurs pour excuse d'être des étrangers. Il y a 1 000 soldats illettrés en France contre 1 en Suisse ou en Allemagne. Voilà une vérité pénible à enregistrer pour un pays « qui, au lendemain de ses malheurs, a trouvé plus d'un demi-milliard pour construire d'urgence des écoles et qui, en quelques années, a porté le budget de l'instruction populaire de 80 millions à 240. »

Que faire? Continuer à laisser aller les choses, c'est perdre une bonne partie de l'argent consacré à l'enseignement primaire. A quoi bon tant dépenser pour instruire les enfants, si un trop grand nombre d'entre eux n'apprennent rien, ou en en tout cas oublient, entre l'école et le régiment, presque tout ce qu'ils ont péniblement acquis? Si nos voisins réussissent mieux que nous, ce n'est pas que l'intelligence de leurs écoliers soit supérieure à celle des nôtres. Ce n'est pas non plus, dans l'ensemble, que leur personnel primaire soit meilleur que le nôtre, bien que le niveau intellectuel et le zèle professionnel de nos instituteurs ne soient pas en train de monter depuis que la politique exerce une action démoralisante sur leur avancement. M. Buisson reconnaît lui-même que le rôle joué par la politique dans la question de l'enseignement en France a eu « certaines conséquences fâcheuses ». L'aveu est précieux dans sa bouche. Il est certain que l'Allemagne ou la Suisse n'ont pas transformé leur école primaire en un champ de bataille ou en un champ d'expériences sociales. Elles n'ont eu qu'à s'en louer. Elles n'ont fait la guerre qu'à l'ignorance et tous leurs coups ont porté au bon endroit.

Nous ne proposons pas, et M. Buisson ne propose pas lui-même d'emprunter en bloc à nos voisins toute cette législation scolaire et post-scolaire. Il y a là beaucoup d'obligations, beaucoup d'ingérence de l'Etat pour notre tempérament national. Mais on peut et on doit faire quelque chose. La crise de l'apprentissage, d'une part, et la crise d'ignorance de nos conscrits, de l'autre, ne nous permettent pas d'assister les bras croisés à la faillite de l'enseignement primaire. On peut d'abord exiger que la loi actuelle soit respectée, ce qui vaut mieux que d'en élaborer d'autres. Que l'obligation scolaire reste appliquée jusqu'à treize ans. Le certificat d'études ne doit pas être un prétexte pour s'évader de l'école prématurément. Si on le maintient, qu'on en rehausse le niveau et qu'aucune dispense d'âge ne soit accordée. Que la fréquentation soit mieux assurée par des secours aux nécessiteux et des sanctions pour les manquants sans excuse. Que l'enseignement post-scolaire s'organise plus méthodiquement; qu'on le fasse entrer dans les mœurs, sinon dans la loi; qu'il revête un caractère professionnel et complète

ainsi l'œuvre de l'apprentissage pour l'immense majorité des jeunes gens qui ne peuvent et ne pourront jamais recevoir un enseignement technique proprement dit. Sur ce programme minimum de réformes, tout le monde pourrait se mettre d'accord.»

BIBLIOGRAPHIE

Au Foyer romand. — Etrennes littéraires pour 1909. Librairie Payot & Cie, Lausanne. Prix : 3 fr. 50.

Le voici déjà revenu, le recueil connu et aimé. Nous aurons l'occasion d'en reparler au cours de l'année prochaine. Pour aujourd'hui, nous nous bornons à en signaler l'apparition, persuadé que nous sommes que tout le monde voudra lire la *Chronique romande*, par Philippe Godet ; l'*Histoire de l'Europe en 1908*, par Albert Bonnard ; la ravissante nouvelle, la *Bedzette*, du romancier humoriste vaudois, Benjamin Vallotton, sans parler des anciens amis du *Foyer romand* et des nouveaux venus.

L'Almanach Hachette pour 1909. — L'apparition de l'*Almanach Hachette* est toujours impatiemment attendue par des milliers de lecteurs, car cet ouvrage constitue à lui seul une véritable bibliothèque. Il condense en un petit volume orné de milliers d'illustrations, les renseignements que tous, petits et grands, pauvres et riches, savants et ignorants, doivent connaître. Il est le médecin de la famille : il nous indique la manière de soigner nos enfants, de guérir nos indispositions et nos malaises. Il est l'avocat que l'on peut consulter immédiatement sur les questions les plus diverses. Il est le financier prudent et avisé qui nous donne le moyen de nous enrichir ou de conserver notre fortune. Il est l'agriculteur instruit de toutes les inventions modernes et ses excellents avis permettent d'augmenter sensiblement les bénéfices des exploitations agricoles.

Mais l'*Almanach Hachette* ne se contente pas de nous instruire ; il nous distrait, il nous égaie par ses articles et ses récits captivants, ses belles illustrations, son grand concours de rébus doté de 8500 fr. de prix.

L'édition complète de l'*Almanach Hachette* contient en plus de l'édition simple tout entière, un Atlas de géographie avec 70 cartes en couleurs et 9000 statistiques comparées, un Dictionnaire de 30 000 mots, un Annuaire généalogique des Cours de l'Europe, véritable petit Gotha, une foule de renseignements généraux dont on peut avoir constamment besoin. C'est la plus complète des Encyclopédies populaires à la portée de toutes les bourses, — la quintessence de tous les ouvrages scientifiques spéciaux et coûteux concentrée en un seul volume sous la forme claire et précise, compréhensible pour tous. L'*Almanach Hachette* est devenu ainsi le livre unique et universel dont plus personne ne peut se passer.

** L'ouverture des cours complémentaires a coïncidé avec la sortie de presse de l'Édition annuelle du *Jeune Citoyen*, journal obligatoire pour maîtres et élèves, dont l'apparition est partout attendue avec plaisir. Le but spécial de cette utile publication ne permet guère d'en varier beaucoup le cadre, et l'ordre des matières reste sensiblement le même, au risque d'engendrer la monotonie. Le nouvel exemplaire que nous venons de parcourir, ne le cède cependant en rien à ses devanciers ; les auteurs ont réussi, une fois de plus, à faire œuvre

originale, intéressante, instructive et parfaitement adaptée à sa destination. La collection de trois années peut former un volume auquel nos jeunes gens trouveront agrément et profit à revenir.

Eug. G.

Dans la lumière de la Grèce. Un volume in-18. Lausanne, Payot et Cie, 1908.

Aucun titre ne saurait mieux convenir que celui-là au livre que M. H. Sensine a rapporté d'une croisière aux sanctuaires de l'art hellénique. En effet, on n'y trouve pas seulement la description des ruines merveilleuses d'Olympie ou de l'Acropole, et le pittoresque hariolé de certains coins de la Grèce moderne : M. Sensine réussit à plonger son lecteur dans cette atmosphère divinement lumineuse qui baignait les chefs-d'œuvre de l'art grec, qui conserve encore à leurs ruines un reste de vie palpitante et leur vaut une part de leur prestigieuse beauté.

Tout en accordant aux grandes stations du pèlerinage grec : Olympie, Athènes, Delphes, la large place qui leur revient, l'auteur a consacré de nombreux chapitres à d'autres centres de la culture grecque, moins souvent décrits et moins bien connus du « public cultivé ». Mycènes et Tirynthe, Epidaure et Argos, les Cyclades, la Crète, la Messénie, la Thessalie (les stèles peintes de Volos), nous sont présentés tour à tour avec les résultats des fouilles les plus récentes. Et l'exposé substantiel est à chaque instant illustré, éclairé par la description : les paysages verdoyants de l'Elide ou de Tempé, les rochers calcinés de Délos, la tache blanche d'un village accroché au flanc d'un mont, une échappée subite sur le bleu profond d'un golfe « aux belles lignes », la vision surprenante d'un couvent juché sur la pointe d'un roc inaccessible, ou la silhouette massive d'un château féodal rappelant l'extraordinaire fortune de quelque compagnon de Villehardouin, tout cela est vivement et exactement dessiné et peint.

Si l'on veut autre chose que de l'archéologie ou du pittoresque, qu'on lise le chapitre intitulé « Pensées d'Attique », où M. Sensine fait admirablement ressortir les causes de ce que Renan a appelé le miracle grec, cette éclosion prodigieuse des plus belles fleurs du génie humain dans la minuscule Attique.

Ailleurs, un généreux idéalisme éclate : c'est quand l'auteur nous explique pourquoi il n'a pas fait le voyage de Sparte. Les « durs Doriens », avec leur éducation toute militaire, le joug sanglant qu'ils firent peser sur leurs sujets, leur mépris de toute culture, ne sont pas ses hommes. Malgré Léonidas aux Thermopyles et tant d'autres pages glorieuses, il se refuse à voir en eux de vrais maîtres d'énergie et d'héroïsme : c'est qu'ils ont fait la « nuit morale » partout où a pesé leur tyrannie sanguinaire et rapace, et qu'ils n'ont pas reculé devant l'appel à l'étranger pour assouvir leur soif de domination. Aussi toute la sympathie de M. Sensine va-t-elle — et ce n'est certes pas nous qui l'en blâmerons — au génie doux, humain, profondément artiste de la libre démocratie athénienne, cette grande créatrice de beauté.

Quelques pages fort intéressantes et qui seront nouvelles pour beaucoup, sur la Grèce féodale découpée en duchés et comtés par les aventuriers de la quatrième croisade, amènent l'auteur à la Grèce d'aujourd'hui qui, selon lui, « n'a pas dit son dernier mot dans l'histoire ».

En résumé, la lecture de cet ouvrage est aussi profitable que captivante, et nous ne saurions trop la recommander à tous ceux qui n'ont pas, hélas ! la perspective de s'offrir jamais ce beau voyage : en fermant le livre de M. Sensine... et les yeux, ils croiront revenir, eux aussi, de cette éblouissante croisière « dans la lumière de la Grèce ».

M.

PARTIE PRATIQUE

GRAMMAIRE. *Degré intermédiaire.*

Genre des qualificatifs¹.

Le marbre est un calcaire FIN et DUR.

La porcelaine est une matière FINE et DURE.

Le qualificatif a le même genre que le nom qu'il qualifie.

Le féminin des qualificatifs se forme par l'addition d'un *e* au masculin.

Indiquez le genre des qualificatifs que vous remarquerez dans le morceau suivant :

L'ARGILE.

L'argile est une terre plastique qui fait avec l'eau une pâte tenace. Par l'action du feu, elle devient dure, fragile, rude au toucher. L'argile fraîche est grisâtre. Cuite, elle peut être blanche, grise, noirâtre, brune, rouge, rose, verdâtre ou bleuâtre.

Les terrains argileux sont imperméables à l'eau ; ils constituent les terres *fortes*, favorables à la culture du blé. Un sol formé d'argile pure serait stérile.

Mettez au masculin les qualificatifs féminins qui précèdent ; donnez-leur un nom convenable.

Quelles remarques faites-vous sur les qualificatifs masculins en *e* (plastique, tenace, etc.) ?

Mêmes exercices sur les morceaux Nos 52 et 53 du Livre de lecture Dupraz et Bonjour, deg. intermédiaire.

Accordez les qualificatifs avec les noms :

Une contrée lointain... — La maison paternel... — La saison prochain... — Une visite importun... — Une plante commun... — Cette boisson sain... — La vie éternel... — Une douleur passager... — La brise léger... — Une personne indigent...

Remplacez les noms et les qualificatifs féminins par des noms et des qualificatifs masculins :

Une fille chérie. — La maison commune. — La rose flétrie. — Une bonne mère. — Une grande joie. — L'école enfantine. — La vache grasse. — Une muraille épaisse. — Cette basse calomnie. — La grosse faute. — L'étoile brillante. — Une hirondelle prisonnière. — Une sotte réponse. — Cette demeure hospitalière. — L'étoffe grise. — Une démarche lente.

Mettez au féminin les noms et qualificatifs suivants :

L'ouvrier actif. — L'écolier attentif. — Un garçon boudeur. — Le chat flatteur. — Un voisin querelleur. — Le ton bref. — Un veston neuf. — Le chant plaintif. — Un don précieux. — Le compagnon joyeux. — Mon grand-père frieux. — Cet heureux jour. — Un pré marécageux.

Remplacéz les noms féminins par des masculins et les masculins par des féminins. Accordez les qualificatifs :

La feuille sèche. — La blanche muraille. — Une fraîche boisson. — Cette

(¹) Pour le *qualificatif*, voir Nos 29-30, page 468.

franche réponse. — Un doux appel. — Une longue lettre. — Le beau tableau. — Une nouvelle classe. — Le vieux château. — Le pilier public. — La fausse monnaie. — L'enfant menteur. — La naïve fillette. — Une musique douce.

Nombre des qualificatifs.

Les cimes ROYALES des Alpes sont DÉFENDUES par de PUISSANTS contreforts.

Le qualificatif a le même nombre que le nom qu'il qualifie.

Le pluriel des qualificatifs se forme par l'addition d'un *s* au singulier.

Vérifiez cette règle dans le texte suivant :

LA GROTTTE.

Parfois, quand on nous raconte les guerres lointaines, d'effrayants épisodes nous rappellent quelle était la vie de nos ancêtres troglodytes. Des tribus poursuivies se sont réfugiées dans la caverne qui servait de demeure commune à leurs aïeux, et ceux qui les traquaient, barbares ou prétendus civilisés, noirs ou blancs, vêtus de peaux de bêtes ou d'uniformes brodés de décorations, n'ont trouvé rien de mieux que d'enfumer les fuyards en allumant de grands feux à l'entrée de la grotte. Par centaines, les cadavres sont restés étendus sur le sol, et pendant de longues années, on a pu voir grimacer leurs squelettes, avant que l'eau tombée des voûtes ne les eût cachés sous un manteau de blancs stalagmites. E. RECLUS.

Accordez les qualificatifs avec les noms qu'ils qualifient.

LE SUREAU.

Connaissez-vous le sureau à fruits *noir*... ? Le bois est *dur*, l'écorce *cehré*..., et les *jeun*... rameaux fistuleux sont *rempl*... d'une moelle *abondant*... et *blanc*... Les feuilles sont *ailé*... et *opposé*...; les folioles *oval*..., *denté*... en scie; les fleurs *blanc*..., *odorante*..., *disposé*... en une large ombrelle *rameu*...; à ces fleurs succèdent des baies *roug*... d'abord, *noirâtr*... ensuite. Ses fleurs sont *régul*..., à corolle *rosacé*..., à quatre ou cinq lobes, et cinq étamines *altern*... avec les divisions de la corolle. Le calice a le tube *adhérent* à l'ovaire; les anthères sont *bilobé*...

Les fleurs du sureau, à l'état *sec* sont d'*excellent*... sudorifiques, surtout au début des rhumes ou des inflammations de la gorge *occasionné*... par un refroidissement.

RODIN.

DICTÉE *Degré supérieur.*

Novembre.

Cette journée de novembre est triste, brumeuse... Au pied du coteau de Montbenon, derrière les arbres dépouillés, le lac, boudeur sous le ciel bas, étale à perte de vue ses flots ardoisés. Les montagnes de Savoie sont noyées dans la tristesse de ce paysage d'arrière automne, et c'est à peine si le Jura barre l'horizon d'une ligne indécise... Dans les rues de Lausanne, quelques passants, frileux, circulent à pas pressés; la cigarette d'après diner aux lèvres; d'autres, d'un œil distrait, parcourent les dépêches d'un journal, mais leurs pensées sont ailleurs: ils songent aux beaux jours disparus, aux longues siestes, face au lac bleu, sur les bancs de la promenade, quand les abeilles chantaient dans les tilleuls leur mélodie berceuse.

(E. Buttet.)

B. VALLOTTON.

RÉCITATION.

Noël.

Le petit Jésus vient de naître ;
Il dort, dans son humble berceau.
On peut le voir, par la fenêtre
De l'étable, ce cher Agneau.

On dirait un bébé de cire,
Un ange descendu des cieux.
— Hélas ! tandis que je l'admire,
Les larmes me viennent aux yeux.

Doux enfant à la tête blonde,
Combien pour nous tu vas souffrir !
Une crèche, une croix : le monde,
N'a pas d'autre chose à t'offrir !

(A. D.)

Tes pieds si potelés, si roses,
Vont se meurtrir à nos chemins,
Et les hommes, sans nulles causes,
Cloueront ces deux mignonnes mains ;

Tes yeux purs verseront des larmes,
Ton front se couvrira de sang :
Tu devras, pauvre enfants sans armes,
Subir les crachats du méchant !

... A genoux devant toi j'adore
Ce mystère de ton amour ;
Tout ému, je te dis encore :
Mon cœur est à toi sans retour.

R. H. G.

Vœux de bonheur.

A mes chers parents.

Comme aujourd'hui je voudrais être riche !
Je t'offrirais un superbe cadeau,
De mes trésors, je ne serais point chiche,
Pour toi, papa, rien ne serait trop beau !

Mais, vois, hélas ! mes petites mains vides !
J'ai pour tout bien mon cœur à t'apporter,
Mon cœur d'enfant et mes lèvres, avides
Des longs baisers que tu vas me donner.

Que reste-t-il pour ma maman chérie ?
Un doux collier fait de mes petits bras,
De ce joyau, elle est tout embellie,
Bijou plus cher, l'on ne trouverait pas !

Oh ! tous les deux, recevez ma tendresse,
Pour l'an nouveau, je prie le Seigneur
De vous donner la suprême richesse :
La paix, l'amour et le parfait bonheur.

Clémence ALLAZ-ALLAZ.

Le sapin de la montagne. (*Air : Loreley*).

— Viens, laisse ta chère montagne
Et tes sombres rochers,
N'entends-tu pas dans la campagne,
La voix de nos clochers !
Sapin, c'est Noël qui te prie
Avec de doux accents ;
Donne-lui ta branche qui plie
Pour sa fête d'enfants.

— Oui, j'entends la voix qui m'appelle,
 Voici mes verts rameaux :
 Mettez à tous une étincelle,
 Des perles, des gâteaux.
 Si Dieu, dans le bois solitaire,
 M'a fait grandir bien droit,
 C'était pour ton anniversaire
 Jésus, qu'il m'a fait roi.

En chantant, tous, accourons vite
 Sous les rameaux brillants,
 C'est là que Noël nous invite,
 Nous, les petits enfants.
 Ami, Jésus, dans ta tendresse,
 Joins à notre cadeau
 Beaucoup de ta grande sagesse
 Il sera bien plus beau !

(E. N.)

ARITHMÉTIQUE (*Degré supérieur*).

Problème combiné.

1° J'achète à la vendange, 640, 918, 785 l. de vin, j'en remets immédiatement 818 l. à un ami. Combien m'en reste-t-il ?

SOLUTION.

$$640 + 918 + 785 \text{ l.} = 2343 \text{ l.} - 818 = 1525 \text{ l.}$$

2° J'avais acheté ce vin au prix de fr. 0,52 le l. Quelle somme ai-je déboursé, 2343 l. à 0,52 = 1218,36 fr.

3° Le vendeur me rabat, les fr. 0,36 et me fait un escompte, de 5 % pour payement au comptant.

$$\begin{array}{r}
 1218,36 - 0,36 = 1218 \\
 \text{Escompte } 5\% = \quad 60,90 \\
 \hline
 \text{Somme livrée} \quad 1157,10
 \end{array}$$

4° Les 818 litres remis à un ami ont été vendus 54 1/2 centimes au comptant. Quel est le montant de la vente et le bénéfice ?

I SOLUTION.

$$\begin{array}{r}
 \text{Vente } 818 \text{ à } 0,54 \frac{1}{2} \text{ fr.} = 445,81 \text{ fr.} \\
 \text{Achat } 818 \text{ à } 0,52 \text{ fr.} = 425,36 \text{ fr.} \\
 \hline
 \text{Bénéfice} \quad 20,45 \text{ fr.}
 \end{array}$$

II SOLUTION.

$$\begin{array}{l}
 \text{Bénéfice sur } 1 \text{ l.} = 54 \frac{1}{2} - 52 = 2 \frac{1}{2} \text{ cent.} \\
 818 \text{ l.} = 818 \times 2 \frac{1}{2} \text{ cent.} = 20,45
 \end{array}$$

5° Le vin restant, je le garde six mois en supposant un déchet de 1/4 % par mois et de 3 1/4 % pour la lie. On demande la quantité de vin restant ?

$$\begin{array}{l}
 \text{Déchet} \quad 1/4\% \times 6 = 6/4 = 1 \frac{1}{2}\% \\
 \text{Lie} \quad \quad \quad 3 \frac{1}{4}\% \\
 \hline
 \text{Diminution} \quad 4 \frac{3}{4}\%
 \end{array}$$

Vin en cave 1525 l.

Déchet $1525 \times 4 \frac{3}{4} \text{‰} = 72,43 \frac{3}{4}$ en arrondissant 72,5 l.

Vin restant $1525 - 72,5 = 1452,5$ l.

6° A ce moment on m'offre $0,48 \frac{3}{4}$ fr. du litre. Quelle était ma perte en tenant compte dans le calcul de 32,40 fr. de frais et de 20,45 fr. de bénéfice fait sur la première vente.

Achat 1525 l. à 0,52 =	793 fr.
Frais	32,40 fr.
Prix de revient	<u>825,40 fr.</u>
Vente 1452,5 l. à $0,48 \frac{3}{4}$ fr. (en forçant)	708,10 fr.
Perte	<u>117,30 fr.</u>
Bénéfice sur la première vente	20,45 fr.
Perte totale	<u>96,85 fr.</u>

7° Quelle est la perte en ‰ et par an

En 6 mois la perte est de	96,85
12 » » sera de	193,70
Sur 1218,36 on perd	193,70
100	x

$$x = \frac{193,70 \times 100}{1218,36} = 16 \text{‰ environ.}$$

8° Calculer le prix de revient du litre, sans tenir compte de la première vente.

Coût	825,40 fr.
Litres restants pour la vente 1452,5 l.	
Prix de revient d'un litre	$\frac{825,40}{1452,5} = 0,57$ fr. environ.

9° Quel aurait été mon bénéfice si au bout de 9 mois je l'avais vendu 0,60 fr. en tenant compte de l'intérêt à 5 ‰ par an.

Vente 1452,5 l. à 0,60 fr. =	871,50
Intérêt de $1157,10 - 445,80 = 711,30$ à 5 ‰ p. 9 mois	<u>26,67</u>
Achats et frais	844,83
L. PELET.	<u>825,40</u>
	Bénéfice fr. 19,43

CALCUL MENTAL (Suite)

Degré inférieur 2^e dizaine.

(Exercices à faire avec des nombres concrets, puis abstraits et à répéter).

a) $10 + 1 =$	b) $1 + 10 =$	c) $11 - 1 =$	d) $11 - 10 =$
$10 + 5 =$	$5 + 10 =$	$15 - 5 =$	$15 - 10 =$
$10 + 8 =$	$8 + 10 =$	$18 - 8 =$	$18 - 10 =$
$10 + 3 =$	$3 + 10 =$	$13 - 3 =$	$13 - 10 =$
$10 + 7 =$	$7 + 10 =$	$17 - 7 =$	$17 - 10 =$

e) $11 = 10 +$	f) $11 = + 10$	g) $10 + = 11$	h) $1 + = 11$
$15 = 10 +$	$15 = + 10$	$10 + = 15$	$5 + = 15$
$18 = 10 +$	$18 = + 10$	$10 + = 18$	$8 + = 18$
$13 = 10 +$	$13 = + 10$	$10 + = 13$	$3 + = 13$
$17 = 10 +$	$17 = + 10$	$10 + = 17$	$7 + = 17$

1. J'achète un cahier de 10 c. et une règle de 5 c. Combien dois-je payer ?
2. Jean avait 12 boutons à son paletot ; 2 boutons sont décousus. Combien en reste-t-il ?
3. Comment peut-on payer 11, 15, 12, 20 c. avec deux pièces de monnaie ?
4. Un escalier a 14 degrés. Combien de degrés doit-on monter encore lorsqu'on est sur le 10^e ?
5. Combien de pièces de fr. 1 peut-on recevoir contre :
 - a) 1 pièce de fr. 10 et 1 pièce de f. 2 ?
 - b) 1 » 5 1 » 10 ?
 - c) 1 » 10 1 » 10 ?
6. Dans un verger, il y a 19 arbres en deux rangées. La première rangée compte 10 arbres. Combien y en a-t-il dans la deuxième ?
7. Les bancs de notre église ont de la place pour 10 personnes. Combien de personnes peuvent s'asseoir sur 2 bancs ? Combien y a-t-il de personnes si l'un de ces bancs est entièrement occupé et si 7 personnes sont assises sur l'autre ?
8. Que coûtent :

1 timbre de 10 c.	et 1 timbre de 5 c.
1 » 2 c.	1 » 10 c.
1 » 10 c.	1 » 3 c.
1 » 10 c.	1 » 10 c. ?
9. Une pièce de toile mesure 17 m. Combien en restera-t-il lorsqu'on en aura coupé 7 m ? 10 m. ?
10. Charles a reçu 15 c. de son oncle et de sa tante. L'oncle lui a donné 5 c. Combien a-t-il reçu de sa tante ?
11. L'horloge frappe 10 h. Dans combien d'heures sera-t-il midi ?
12. Sur fr. 20 que je devais, j'ai déjà donné fr. 10. Combien dois-je encore ?
13. Le chat a 4 griffes à chaque patte de derrière et 5 griffes à chaque patte de devant. Combien a-t-il de griffes en tout ? ($4 + 4 = ?$ $4 + 1 = ?$) ($5 + 5 = ?$ $8 + 10 = ?$)

Degré intermédiaire de 1 à 1000).

1. a) 120 c. = fr. c.	b) 540 cm. = m. dm.
205 c. = fr. c.	307 cm. = m. cm.
449 c. = fr. c.	791 cm. = m. cm.
784 c. = fr. c.	968 cm. = m. dm.

Mêmes exercices avec l'hl. et le q.

2. *Exercices à répéter :*

a) 1 fr. = 100 c.	b) 10 c. = $\frac{1}{10}$ de fr.
1 m. = 100 cm.	1 dm. = $\frac{1}{10}$ de m.
1 hl. = 100 l.	10 l. = $\frac{1}{10}$ hl.
1 q. = 100 kg.	10 kg. = $\frac{1}{10}$ q.

3. a) $110 = 100 + 10$ b) $108 = 100 + 8$
 $750 = 700 + 50...$ $907 = 907 + 7...$
- c) $135 = 100 + 35 = 100 + 30 + 5$
 d) $424 = 400 + 24 = 400 + 20 + 4$
4. a) $175 - 5 =$ b) $386 - 6 =$ c) $539 - 9 =$
 $175 - 70 =$ $386 - 80 =$ $539 - 30 =$
 $175 - 100 =$ $386 - 300 =$ $539 - 500 =$
5. a) $150 + 6 =$ b) $380 + 9 =$ c) $570 + 20 =$
 $106 + 50 =$ $309 + 80 =$ $206 + 40 =$
 $56 + 100 =$ $89 + 300 =$ $18 + 40 =$

6. Décomposer en centaines, dizaines, et unités :

110, 730, 102, 308, 158, 879.

7. De 325, retrancher :

- | | |
|-----------------------|------------------------------|
| a) les unités (320) | d) dizaines et unités (300) |
| b) les dizaines (305) | e) centaines et unités (20) |
| c) les centaines (25) | f) centaines et dizaines (5) |

8. Ajouter :

- a) à 1 centaine : 5 dizaines (150); 7 unités (107); 3 dizaines, 4 unités (134).
 b) à 2 dizaines : 4 centaines (420); 3 unités (23); 5 centaines (520).
 c) à 5 unités : 4 dizaines (45); 8 centaines (805); 3 centaines, 8 dizaines (385).

Degré supérieur.

- | | | | |
|--------------|-------------------|---------------|-------------------|
| 1) $998 + 7$ | 2) $1004 - 9$ | 3) $284 + 40$ | 4) 8×250 |
| $+ 25$ | $+ 25$ | $+ 36$ | $+ 4000$ |
| $\times 2$ | $- 100$ | $: 6$ | $- 5000$ |
| $+ 40$ | $+ 80$ | $: 4$ | $: 5$ |
| $: 2$ | $: 4$ | $\times 7$ | $: 10$ |
| $+ 350$ | $\times 8$ | $\times 10$ | $\times 8$ |
| $- 200$ | $- 1600$ | $- 50$ | $\times 3$ |
| $\times 4$ | $- (5 \times 80)$ | $: 8$ | $\times 2$ |

(4800)

(0)

(125)

(960)

- | | | | |
|----------------|-------------------|------------------|----------------|
| 5) $340 + 960$ | 6) 20×80 | 7) $4000 - 2700$ | 8) $6400 : 80$ |
| $\times 5$ | $+ 400$ | $\times 6$ | $\times 40$ |
| $- 800$ | $: 8$ | $+ 1200$ | $- 700$ |
| $: 3$ | $\times 6$ | $: 20$ | $\times 3$ |
| $+ 500$ | $+ 500$ | $: 9$ | $: 150$ |
| $- 900$ | $- 800$ | $\times 70$ | $\times 200$ |
| $\times 4$ | $\times 3$ | $+ 1500$ | $- 5500$ |
| $\times 4000$ | $: 6$ | $: 25$ | $: 150$ |

(10000)

(1600)

(200)

(30)

9) 70 × 70	10) 4000 : 5	11) 5400 : 90	12) 20 × 500
: 2	× 6	× 60	— 1000
+ 50	: 8	× 2	: 15
× 4	× 9	+ 1800	× 7
— 9200	: 2	— 600	— 600
× 6	: 3	: 12	: 2
+ 1200	× 9	+ 2000	+ 700
x × 1500	: 3	: 90	× 4

(4)

(2700)

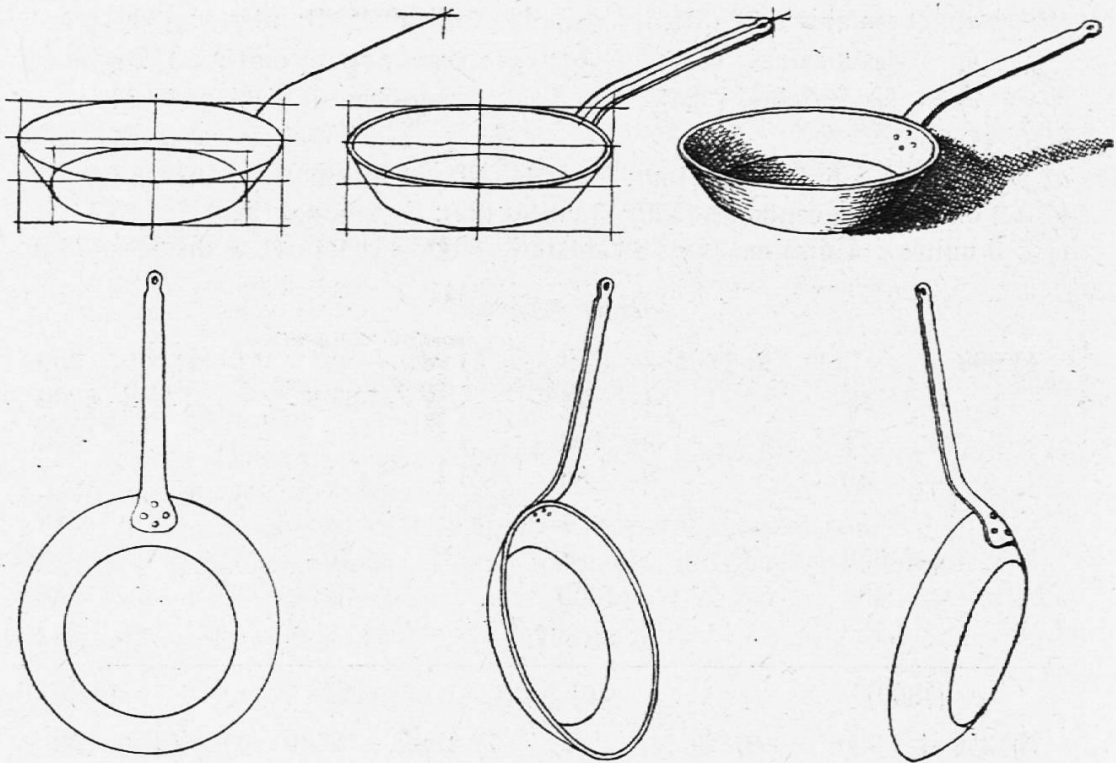
(30)

(10000)

J. S. et E. B

DESSIN. *Degré supérieur.*

Poêle à frire.



Logique enfantine. — Le papa de Charlot, à la veille de la rentrée des classes, lui dit pour l'encourager :

— N'oublie pas que quand on est grand, on regrette l'école et le temps des études.

Et Charlot :

— Oui, mais moi, je suis petit!

Le Bureau du Comité central de la Société pédagogique

aux membres du corps enseignant de la Suisse romande.



ST-IMIER, le 25 novembre 1908.

M

Nous recevons la bonne nouvelle que l'*Agenda des écoles* (année 1908) a produit le joli bénéfice de 345 fr. 20. Ce résultat réjouissant nous engage à adresser de nouveau un chaleureux appel à tous nos collègues de la Suisse romande, pour les inviter à souscrire, un ou plusieurs exemplaires de l'édition de 1909, qui va paraître incessamment, et avec des adjonctions nouvelles du plus vif intérêt. Ce faisant, ils contribueront à la prospérité de notre **Caisse de Secours**, de cette institution bienfaisante et humanitaire par excellence, qui nous rend chaque année de précieux services, et qui mérite notre sollicitude la plus constante et la plus généreuse.

Nous avons, du reste, le plaisir de vous affirmer, que l'*Agenda* en question est une publication fort utile, capable de rendre les plus grands services aux maîtres et aux élèves de nos différents établissements d'instruction, et particulièrement aux jeunes gens qui fréquentent nos écoles supérieures et nos écoles secondaires.

Nous répétons que l'édition de 1909 contient des nouveautés, dont nos collègues sauront apprécier toute l'importance, et qu'ils seront agréablement surpris d'y trouver, entre autres quelques pages sur les unités électriques et le système C. G. S.

Nous vous saurions donc gré, Monsieur et cher collègue, de faire une active propagande en faveur de cette publication, et d'adresser sans retard votre commande à notre trésorier-gérant, M. C. Perret, qui s'empressera d'y donner suite.

Le prix de l'exemplaire reste fixé à 1 fr. 50, expédié franc de port.

Comptant sur votre bienveillant et précieux concours pour le placement de cet Agenda, nous vous présentons nos plus cordiales salutations.

Au nom du Bureau de la Société pédagogique :

Le Secrétaire,

Le Gérant,

Le Président,

E. VAUCLAIR.

C. PERRET.

C. FROSSARD.

NB. La correspondance, les envois d'argent, les demandes de renseignements concernant l'Agenda des écoles doivent être adressés à M. Ch. Perret, gérant de l'Éducateur, route de Morges, 24, Lausanne.

Nous recommandons vivement à nos collègues de souscrire auprès du Gérant plutôt que d'acheter l'« agenda » en librairie, afin d'assurer à notre Caisse de secours un bénéfice aussi réjouissant que possible.

Les versements peuvent être faits au compte de chèques n° II 125.

C. PERRET.

Affranchir
de
2 cent.

Monsieur C. PERRET, instituteur

Route de Morges, 24

LAUSANNE
